

Énergie - Sensibiliser les élus aux enjeux de la mobilité électrique

TULLE - La mobilité électrique s'installe progressivement dans le paysage automobile. Afin de sensibiliser et de mieux informer les collectivités, la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie (FDEE) et le Syndicat de la Diège pour la Haute Corrèze ont organisé une session de formation à destination des élus locaux.

Soixante dix élus municipaux avaient fait le déplacement pour assister à la présentation proposée par Vincent Bourgoïn, directeur de l'association Nouvelle Aquitaine Mobilité Électrique* (NAME). L'intervenant est revenu sur les avantages mais aussi les points faibles de la mobilité électrique.

Côté positif, on note la lutte contre les nuisances sonores et par conséquent les bienfaits pour la santé et le sommeil notamment, et bien entendu la diminution de la pollution atmosphérique ; un tiers des gaz à effet de serre (GES) sont produits par les moyens de transport dont la moitié par les véhicules personnels. Moins attractive, la fabrication des véhicules et principalement des batteries qui est plus polluante et dont le recyclage est encore problématique et la durée de vie irrégulière.

Dans son intervention, Jean-Luc Tarrega, secrétaire général de la préfecture, a rappelé que si « la transition énergétique est d'actualité, la meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas » ajoutant que « le véhicule électrique n'est pas la solution à tout et pour tous et qu'il est nécessaire également de modifier nos pratiques. »

Une borne de recharge à moins de 20 km

La question des bornes de recharge a occupé une grande partie des échanges avec la



La question des bornes de recharge était au coeur des discussions. - DR

salle. Quelle est la réglementation ? où les implanter ? quelles puissances, quel est le coût de l'investissement ? bornes publiques ou bornes privées ?

Des réponses se trouvent dans le Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électrique élaboré, par la FDEE et le Syndicat de la Diège. Fin 2023, la plupart des bornes de recharge programmées seront en service, à savoir 83 points disponibles (45 fin 2022). En moyenne, on compte 330 sessions de recharge par station et par an. À compter de janvier 2024, chaque corrézien sera ainsi à moins de 20 kilomètres d'une borne de recharge.

Qu'en pensent les élus présents ?

Chez les participants beaucoup d'interroga-

tions demeurent. Une élue de Xaintrie qui roule en électrique, « pour essayer » dit-elle, évoque « le stress lié à l'autonomie sur les longs parcours tout particulièrement en période hivernale » et la question de « la production d'électricité, la quantité, le prix, ces questions restent sans réponse ». Son collègue venu du Midi Corrèzien, administrateur de la FDEE, parle de « la pression des directives de l'État », des coûts et considère que « l'approche est trop orientée sur l'urbain alors que les problématiques des zones rurales ne sont pas suffisamment prises en compte ».

YC (CLP)

*N.A.M.E. a pour objectif de promouvoir le développement de la mobilité électrique en accompagnant notamment les collectivités locales et les entreprises.
Site : na-mobilite-electrique.fr

Électrification : sécurisation et rénovation

Dans la salle de la communauté de communes à Meyssac, s'est tenue la commission du secteur Énergie, sous la présidence de Ali Yacine, devant les délégués des treize communes.

Pour l'électrification rurale (ER), il a été acté pour 2023 la sécurisation des fils nus à Collonges-la-Rouge (Puy Bousquet) ainsi que la dissimulation du Haut bourg à Saint-Bazile-de-Meyssac. Une demande de travaux, en attente de financement pour les programmes de sécuri-



COMMISSION. Des projets en débat sur le secteur Énergie.

sation et de renforcement est envisagée sur sept affaires pour un montant de 184.500 €. Pour l'éclairage public (EP), il est acté la

sécurisation et rénovation de neuf armoires électriques : à Collonges-la-Rouge, Branceilles, Saillac et Curemonte.

Un programme de rénovation de l'ensemble des luminaires est lancé par la FDEE 19 sur l'ensemble du territoire pour les communes adhérentes. Les travaux débuteront fin 2023 pour s'étendre jusqu'en 2025.

Transition énergétique. Le secteur participe, avec la collaboration de la FDEE, au développement de bornes de recharges pour véhicules électriques, conformément au schéma directeur de la fédération. Deux bornes sont en cours d'installation à Collonges et à Curemonte. ■